

La propension à l'innovation des exploitations agricoles dans différents modèles de gouvernance rurale¹

SILVIA CHIAPPIN², LUCA BARTOLI³, MARCELLO DE ROSA⁴

Jel codes: Q18, Q16

1. Introduction

La perspective néo-institutionnaliste du développement local (Amin et Thrift, 1994) propose des approches de politique ascendantes, dans lesquelles la responsabilité du développement territorial est totalement confiée à des acteurs locaux. Dans le cadre européen de la politique de développement rural, nous avons une explication pour ce type d'approche suivant laquelle les ressources disponibles opèrent sur deux dimensions essentielles du développement rural: la dimension sectorielle, à travers les interventions sur la compétitivité du secteur agricole, et la dimension territoriale, à travers la production d'un modèle de développement endogène et intégré (Hodge et Midmore, 2008; Berriet-Sollicet *et al.*, 2009). Les deux trajectoires sont poussées par les processus de relocalisation des circuits de production et de consommation (Brunori, 2007).

L'introduction de nouvelles composantes, sociales et institutionnelles, conduit à une définition originale de l'innovation dans les exploitations agricoles, qui est cohérente avec le nouveau paradigme de l'innovation rurale (Jean, 2012). À cet égard, Knickel *et al.* (2009) affirment que: «in-

Résumé

Dans cet article, nous allons analyser la capacité à innover d'un territoire rural et en particulier, l'attitude aux changements des exploitations agricoles œuvrant sous différents modèles de gouvernance rurale. A cet effet, une étude empirique est proposée pour comparer les exploitations agricoles qui relèvent des modèles de gouvernance rurale par rapport aux entreprises agricoles qui ne sont régies par aucun modèle de gouvernance. L'hypothèse est que la présence de la gouvernance rurale devrait stimuler une plus forte propension à innover chez les exploitations agricoles. Les résultats montrent que ce principe n'est pas toujours vrai: l'analyse empirique des données souligne une indifférence territoriale concernant l'introduction des changements dans l'activité agricole par les exploitations agricoles. Il s'agit donc d'une anomalie dans la gouvernance rurale.

Mots-clés: développement rural, modèles de gouvernance, innovation.

Abstract

This paper explores the innovation capacity of a rural territory and, particularly, the farmers' attitude towards innovation under different rural governance models. To this end, an empirical analysis is proposed, comparing groups of farmers working with or without rural governance. Our working hypothesis is that the presence of rural governance should stimulate the willingness of farmers to adopt innovation. In fact, the results demonstrate that this assumption is not always true: our empirical analysis highlights a territorial indifference as regards the adoption of innovation in farming activity which might be ascribed to a failure of rural governance.

Keywords: rural development, governance models, innovation

*novation involves much more than technology; more and more it relates to strategy, marketing, organization, management and design. Farmers are looking for alternatives to industrial agriculture and don't necessarily they apply "new" technologies. Their novelties emerge as the outcome of different ways of thinking and different ways of doing things». Souvent, l'innovation est un processus multifonctionnel et le résultat de l'exploitation des ressources locales, mais toutes les ressources ne sont pas facilement valorisables, surtout dans les territoires ruraux (Torre et Wallet, 2012). Récemment, dans l'enquête du Gremi-T, Peyrache-Gadeau *et al.**

(2010) soulignent que l'innovation tend à intégrer les différentes dimensions liées à la durabilité (économique, technologique, sociale, culturelle), ce qui implique la reconnaissance de la multidimensionnalité des relations et des champs d'exploitation et de la légitimation sociale de l'innovation: «L'innovation tend aujourd'hui à intégrer différentes dimensions, notamment celles de la durabilité (économique/technologique, sociale, gouvernance/participation civique, dimension culturelle/esthétique et symbolique). Ceci implique de reconnaître la multiplicité des rationalités et la multi-dimensionnalité des champs de valorisation et de légitimation sociale de l'innovation».

L'innovation est donc conditionnée par le contexte géographique dans lequel elle s'inscrit, et a lieu dans des contextes sociaux et culturels spécifiques. Une référence explicite est faite à l'innovation sociale qui est considérée comme une partie essentielle de l'innovation elle-même (Klein et Harrison, 2007; Bock, 2012). Dans ce contexte, la

¹ Les auteurs remercient Valérie Angeon et les *referees* pour leurs suggestions.

² Auteur correspondant, Ph.D., Université de Cassino et du Latium Méridional, Rue S. Angelo – Localité Folcara, Cassino (FR), Italie.

³ Université de Cassino et du Latium zio Méridional, Rue S. Angelo – Localité Folcara, Cassino (FR), Italie.

⁴ Université de Cassino et du Latium Méridional, Rue S. Angelo – Localité Folcara, Cassino (FR), Italie: Courrier électronique: mderosa@unicas.it

proximité territoriale, entendue comme combinaison de proximité géographique et proximité organisée, devient centrale pour construire les processus de gouvernance des territoires (Torre et Beuret, 2012). En particulier, une gouvernance rurale, aussi en terme de modes de gouvernance spécifiques selon le degré de ruralité des territoires (Carrier et Jean, 2000), a pour objectif de stimuler l'introduction de l'innovation à l'intérieur des trajectoires très diversifiées des exploitations agricoles dans différents contextes ruraux. Plus précisément, une gouvernance rurale solide doit encourager l'adoption de l'innovation, en la soutenant par l'adoption de politiques visant à aider le développement des exploitations agricoles.

Cette approche assure un double apport: un résultat méthodologique, car elle offre un instrument pour analyser les trajectoires de l'innovation des exploitations agricoles dans les territoires ruraux et des résultats concrets, vu qu'elle permet de révéler d'éventuelles défaillances dans la gouvernance des milieux ruraux.

Après une explication sur la gouvernance et l'innovation, nous exposerons la méthodologie utilisée ainsi que les outils retenus pour la vérification empirique. Nous illustrerons ensuite nos résultats d'analyse et formulerons quelques remarques en guise de conclusions.

2. La Gouvernance est-elle un facteur d'innovation?

Le développement territorial s'appuie sur les relations sociales entre acteurs du territoire. Comme le souligne Angeon (2008), «dans une perspective dynamique, on appréhendera le territoire et ses modalités de développement comme un processus construit par un jeu d'acteurs».

Dans ce cadre, la gouvernance joue un rôle central, surtout pour favoriser le développement des territoires ruraux. Comme indiqué par Jessop (2002), la clé du succès de la gouvernance réside dans la réduction du problème de la rationalité limitée par des mesures visant à créer un consensus et construire une compréhension mutuelle. Il s'agit, dans ce cas, d'une gouvernance des zones rurales, selon une vision unitaire et partagée, avec une forte connotation territoriale. Cela doit permettre la participation des acteurs locaux aux processus décisionnels, dans une matrice socio-institutionnelle complexe. La littérature évoque la notion de gouvernance adaptative (Folke *et al.*, 2005), qui peut augmenter la résilience du système local (Angeon *et al.*, 2009; Angeon *et al.*, 2013). Il s'agit de mécanismes complexes qui, comme l'indiquent Lardon *et al.* (2008), invitent à raisonner en termes de dispositifs d'apprentissage, de démarches participatives (à travers l'implication des acteurs locaux dans le projet territorial) et d'outils technologiques (pour assurer la diffusion des informations et la communication entre acteurs locaux et institutions). Dans ce contexte, la question de la gouvernance prend de l'ampleur. Le

modèle de gouvernance élaboré par Stoker (1998) est caractérisé par une gouvernance réticulaire selon des formes telles que l'auto-organisation, le dépassement des relations hiérarchiques et la combinaison de modèles *top-down* et *bottom-up*. Il a avancé 5 propositions qui identifient les aspects-clés de la gouvernance:

- a) elle se réfère à un ensemble complexe d'institutions et d'acteurs qui sont attirés par le gouvernement, mais qui vont au-delà du gouvernement (avec l'implication des individus dans le processus de prise de décision);
- b) elle détermine des limites et des responsabilités qui seront partagées avec les partenaires économiques et sociaux;
- c) elle définit les relations de pouvoir dans les institutions impliquées dans l'action collective;
- d) elle se rapporte à un réseau d'acteurs pour l'autonomie gouvernementale;
- e) elle reconnaît la capacité d'obtenir et de faire des choses sans compter sur le gouvernement.

D'autre part, d'après Stoker chacune de ces 5 propositions est associées à 5 points critiques:

- a) la gouvernance implique la complexité du *decision making* par rapport à la contrainte de la réglementation gouvernementale;
- b) la confusion des responsabilités peut conduire à l'évitement du blâme ou à chercher un bouc émissaire;
- c) la dépendance de la puissance peut exacerber le problème des conséquences inattendues de la gouvernance;
- d) l'émergence de réseaux d'autogouvernement augmente les difficultés inhérentes à la responsabilité;
- e) les défaillances de la gouvernance peuvent survenir même lorsque le gouvernement fonctionne d'une manière flexible.

L'objectif de cette étude est de vérifier si certaines structures de gouvernance encouragent l'innovation dans les zones rurales. Nous allons en particulier déterminer si la présence d'une gouvernance rurale forte fait prévaloir des effets positifs sur l'innovation, ou bien si la mise en place de différents mécanismes de gouvernance dans la même zone rurale implique de nouveaux dilemmes.

L'analyse des processus d'adoption de l'innovation par les exploitations agricoles est observée à travers le prisme de deux approches autrichiennes. La première est une approche de type «Shumpeterien», étroitement liée à l'introduction des changements (Shumpeter, 1911). Les modifications prises en compte dans cette étude sont l'adoption des innovations de processus (variétés et mesures agro-environnementales), des innovations structurelles (investissement) et des innovations organisationnelles (infrastructure, gestion des changements au sein des activités agricoles, changements dans l'organisation de la vente)⁵. La deuxième approche tient au concept de veille entrepreneuriale selon une perspective néo-autrichienne (Kirzner, 1973) où *l'alert entrepreneur* est capable de saisir les opportunités

⁵ D'autres études ont abordé cette perspective; par exemple, voir Rytönen (2012) effacer, par exemple.

pour augmenter les profits. Plus précisément, nous analysons ici la possibilité d'accéder aux politiques de développement rural pour soutenir l'innovation à la suite d'une telle veille.

Dans ce cas, lorsque l'innovation est soutenue par l'accès aux politiques de développement rural, nous la qualifions d'«accotée».

Le travail présente les résultats des recherches menées dans le territoire rural de la région du Latium, en Italie, dans la province de Rieti où sont présents les modèles suivants de gouvernance territoriale:

- 1) les projets intégrés de filière, qui identifient un ensemble complet d'interventions liées à plusieurs mesures de politique de développement rural (PDR) et d'autres instruments financiers relevant de la seule responsabilité nationale ou régionale et sous-tendus par un processus de production spécifique, avec l'objectif de systématiser l'intervention publique selon les besoins du secteur;
- 2) les projets intégrés territoriaux, qui utilisent le plan de développement rural (3ème axe) à travers une série d'actions intersectorielles intégrées, cohérentes et étroitement liées les unes aux autres et qui convergent vers l'objectif commun de développement du territoire, par l'amélioration de la qualité de vie et la diversification de l'économie rurale. Cela permet de définir une stratégie partagée de développement local et d'optimiser l'intervention publique;
- 3) le GAL (Groupe d'Action Locale) qui, dans la mise en œuvre du Plan de Développement Local (2007-2013 – LEADER Axes), vise à unir public, privé et société civile opérant dans un territoire et conduisant à des modes de production et d'expérience et à des compétences nécessaires pour poursuivre des objectifs communs;
- 4) les districts ruraux agissent à l'extérieur du plan de développement rural et sont prévus par la loi de modernisation du secteur agricole 228/2001: ces sont «des systèmes productifs locaux caractérisés par une identité historique et territoriale homogène qui dérive de l'intégration entre des activités agricoles et d'autres activités locales, ainsi que de la production de biens ou de services de spécificité particulière, conformément aux traditions et aux vocations naturelles et territoriales» (article 36, alinéa 1, de la loi 317/91).

Les deux premiers modèles s'appuient sur le plan de développement rural: le GAL s'inscrit dans le 4ème axe, tandis que les projets intégrés territoriaux stimulent les partenariats locaux pour améliorer l'utilisation des résultats envisagés par le 3ème axe. Enfin, les districts ruraux utilisent des ressources spécifiques qui ne sont pas prévues dans le plan de développement rural.

Chacun de ces modèles devrait avoir un effet moteur pour l'innovation mais, comme l'a souligné Becker (1983) dans la littérature, souvent le rôle des groupes de pression et des marchés politiques s'impose: cela signifie que les groupes

de pression peuvent entraver la propension des exploitations agricoles à l'innovation.

3. La méthode

Pour appliquer la méthodologie d'analyse, il y a tout lieu de distinguer les exploitations agricoles qui œuvrent selon les modèles de gouvernance indiqués et celles qui ne se rapportent à aucun de ces modèles de gouvernance mais qui évoluent dans des territoires avec la même vocation rurale. L'analyse des processus d'introduction de l'innovation a été réalisée à travers une enquête par questionnaire soumis à un échantillon d'exploitations agricoles. Cet échantillon, prélevé selon un plan d'échantillonnage auto-balancé, est composé de 387 unités représentatives de la population des exploitations agricoles; cela signifie que les probabilités d'inclusion des unités de la population sont les mêmes (Fabris, 1989). L'échantillon est composé par 387 exploitations agricoles: 226 ont répondu positivement aux questionnaires (+ de 58% de l'échantillon tout entier). L'analyse de la propension à introduire les innovations a été conçue en deux phases qui correspondent aux deux approches autrichiennes:

a) la première phase (approche «Shumpeterienne») vise à déterminer si l'exploitation agricole a apporté des transformations, des innovations et des changements dans l'activité productive pendant les 5 dernières années. L'agriculteur doit spécifier la typologie d'innovation introduite (de processus, structurelle, organisationnelle);

b) la deuxième phase (approche «Kirznerienne») vise à vérifier si l'entreprise agricole a eu recours à des politiques de développement rural, pour soutenir le processus d'innovation.

Comme nous l'avons déjà dit, la définition d'innovation adoptée ici est celle de l'innovation «accotée» (changements introduits soutenus par les politiques de développement rural). Ceci étant, nous avançons l'hypothèse que les exploitations agricoles œuvrant selon un ou plusieurs modèles de gouvernance (district rural, projet intégré territorial, GAL) devraient montrer une plus forte propension à l'innovation par rapport aux entreprises qui agissent en dehors des modèles de gouvernance; cette innovation serait aussi encouragée par les politiques de développement rural.

L'analyse permet donc de classer les entreprises agricoles en prenant en compte le degré d'imbrication des formes de gouvernance et l'intensité de l'innovation.

4. Les résultats de l'enquête

Dans le tableau ci-dessous, les entreprises enquêtées ont été divisées selon leur adhésion à aucun, un ou plusieurs modèles de gouvernance (tab.1).

Des 226 exploitations agricoles retenues, 38 ne relèvent d'aucun modèle de gouvernance (16,8%), plus d'un quart font partie d'un Gal (26,9%) et d'un District rural (28,7%) et 3 sont situées dans un District rural, dans un Pif et dans un Pit, respectivement.

Tableau 1 - Les modèles de gouvernance.

Modèles de gouvernance	Total	%
Pas de gouvernance	38	16,8
GAL	61	26,9
Pif	2	0,8
District Rural	65	28,7
Pif+GAL	30	13,3
District Rural+ GAL	4	1,7
District Rural+ Pif	22	9,7
District Rural+ Pit	1	0,4
District + Pif + Pit	3	1,3
Total	226	100,0

Source: Enquêtes directes.

La première phase de notre enquête a permis d'analyser les entreprises uniquement sur la base de la variable introduction de l'innovation.

Quant à la question de la mise en place de changements importants à l'échelle de l'exploitation, des résultats inattendus ont été observés: les entreprises qui s'inscrivent dans plusieurs modèles de gouvernance auraient dû être plus motivées dans l'adoption de l'innovation, mais elles déclarent ne pas avoir innové. L'analyse se base sur les modèles de gouvernance d'entreprise avec plus de 20 unités pertinentes: tel est le cas des entreprises qui se trouvent dans le GAL (83,6%), dans le District Rural (87,7%), dans le Pif et dans le Gal (86,7%), dans le District Rural et le Pif (100%) (tableau 2).

Tableau 2 - Les modèles de gouvernance par rapport à l'innovation.

Modèles de gouvernance	Innovation			
	Non	Oui	Non (%)	Oui (%)
Pas de gouvernance	31	7	81,5	18,5
GAL	51	10	83,6	16,4
Pif	1	1	50,0	50,0
District Rural	57	8	87,7	12,3
Pif+GAL	26	4	86,7	13,3
District Rural+ GAL	4	0	100	0,0
District Rural+ Pif	22	0	100	0,0
District Rural+ Pit	1	0	100	0,0
District + Pif + Pit	2	1	66,7	33,3
Total	195	31	86,3	13,7

Source: Enquêtes directes.

Il s'agit surtout d'innovations techniques tandis qu'une petite partie concerne l'amélioration de la gestion des fermes ou les deux. Les innovations introduites comprennent des interventions pour l'adaptation des règles (*cross com-*

pliance, par exemple), pour l'introduction de nouveaux produits et processus, pour l'informatisation des fermes et pour le renforcement du potentiel de vente.

Est-ce que les innovations ont donc été soutenues par l'adoption des politiques de développement rurales ? En conséquence, la deuxième étape est le croisement des variables innovation et politiques de développement rural (tableau 3).

Tableau 3 - Les modèles de gouvernance par rapport à l'innovation et les PDR.

Modèles de gouvernance	Innovation			
	Non (%)		Oui (%)	
	Activation de politiques de développement rural (%)			
	Non	Oui	Non	Oui
Pas de gouvernance	52,7	28,9	18,4	0,0
GAL	81,9	1,6	11,6	4,9
Pif	50,0	0,0	50,0	0,0
District Rural	70,7	17	10,8	1,5
Pif+GAL	83,4	3,3	13,3	0,0
District Rural+ GAL	100	0,0	0,0	0,0
District Rural+ Pif	95,5	4,5	0,0	0,00
District Rural+ Pit	0,0	100	0,0	0,0
District + Pif + Pit	66,6	0,0	33,4	0,0

Source: Enquêtes directes.

Le tableau suivant (tableau 4) illustre l'adhésion des exploitations agricoles aux modèles de gouvernance, l'adoption des innovations et le recours aux politiques de développement rural. Il a été construit sur une base déclarative. Il s'agit de repérer quelles entreprises ayant répondu au questionnaire prétendent avoir introduit des changements et des innovations grâce à l'utilisation des politiques de développement rural.

Tableau 4 - Les modèles de gouvernance par rapport à l'innovation et les PDR.

Modèles de gouvernance	a) adoption de l'innovation	b) adoption de politiques	innovation « accotée » (innovation + politiques)
Pas de gouvernance	18,4	29,0	47,4
GAL	16,4	6,6	23,0
Pif	50,0	0,0	50,0
District rural	12,3	18,5	30,8
Pif+GAL	13,3	3,3	16,7
District Rural+ GAL	0,0	0,0	0,0
District Rural+ Pif	0,0	4,6	4,6
District Rural+ Pit	0,0	100,0	100,0
District + Pif + Pit	33,3	0,0	33,3

Source: Enquêtes directes.

Enfin, la figure 1 synthétise les différentes actions, en croisant la dimension liée à la gouvernance avec l'innova-

tion, qu'elles soient supportées ou non par les politiques. Sur l'axe horizontal, nous observons en même temps la présence de l'innovation et l'adoption de politiques liées à l'innovation (à droite, ++). La présence de l'une des deux composantes, ou la présence de l'innovation ou bien la seule utilisation de politiques est codifiée par - +, enfin l'absence d'innovation et de l'emploi de politiques est codifiée par --. Sur l'axe vertical, par contre, est représentée l'intensité des gouvernances, définie par la présence d'un ou de plusieurs modèles de gouvernance. Dans ce cas, nous assistons au passage vers une situation d'absence de gouvernance (0), à un seul modèle de gouvernance (par exemple, District seulement ou GAL seulement) codifié par la valeur 1, pour arriver au degré le plus élevé de gouvernance, codifié par la valeur 3 (District Rural, Pif et Pit).

partagés. Il nous semble que les conditions pour la gouvernance rurale comme résultat d'un processus d'ingénierie territoriale ne sont pas vérifiées (Lardon 2009)⁶. Torre et Wallet (2012) montrent que l'efficacité d'un modèle de gouvernance dépend de la mise en place d'une série d'étapes fondamentales telles que:

- la communication, pour obtenir l'adhésion du public à une proposition;
- l'information, pour transmettre des opinions;
- la consultation, pour rassembler les avis des acteurs;
- le dialogue;
- la concertation, selon une vision collective d'objectifs et de projets communs;
- la négociation, pour obtenir un objectif commun.

Pour pouvoir évaluer l'appartenance à des systèmes de gouvernance, nous avons demandé aux entreprises agricoles locales si elles avaient conscience d'appartenir à un modèle de gouvernance rurale particulier (tableau 5).

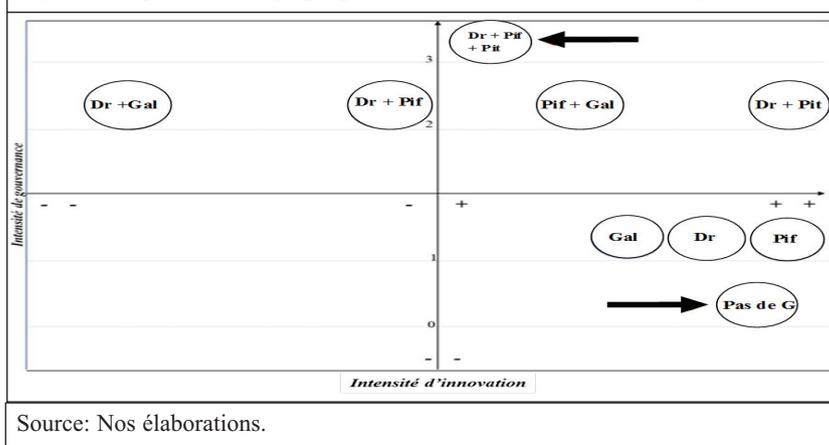
Les pourcentages des *non* sont systématiquement plus nombreux que les pourcentages des *oui*. Une exception est le Dr + Pit, mais ce résultat prend en considération une seule entreprise.

Donc, à partir du tableau 5, on constate un problème d'information sur le rôle des modèles de gouvernance et sur les avantages potentiels des exploitations qui se trouvent dans les territoires. Comme certaines expériences italiennes le démontrent, très souvent, ces asymétries d'information sont le résultat d'un processus volontaire mis en place par les réseaux territoriaux qui

se repositionnent sur les politiques de développement de marché, et par les fonds appropriés qui limitent l'accès selon une logique néo-corporatiste (Trabalzi et De Rosa, 2012).

Cela nous incite à croire que nous sommes confrontés au cinquième dilemme de Stoker, qui explique l'échec de la

Figure 1 - Représentation graphique de l'intensité d'innovation et de gouvernance.



La figure 1 met en évidence que la gouvernance ne discrimine pas entre les entreprises agricoles. Ce sont les formes d'innovation et l'activation des politiques de développement rural qui jouent un rôle crucial en matière de différenciation d'entreprises. En effet, un des plus grands indicateurs d'innovation est enregistré dans les entreprises qui sont caractérisées par une forme quelconque de gouvernance.

Le passage à des formes plus intenses de gouvernance ou à des formes différentes de gouvernance rurale n'implique pas une augmentation de la composante innovation, bien au contraire. Les entreprises qui se trouvent dans des milieux ruraux caractérisés par des modèles de gouvernance différents, comme le District rural, le GAL et le Pif, présentent des taux d'innovation et d'accès aux politiques relativement inférieurs. Comment cela se justifie-t-il ?

5. Modèles de gouvernance et problèmes d'asymétrie d'information

En considérant les résultats obtenus, nous pouvons affirmer que les dilemmes de Stoker liés à la gouvernance sont

⁶ «L'ingénierie territoriale est l'ensemble des concepts, méthodes, outils et dispositifs mis à disposition des acteurs des territoires pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire, c'est aussi l'ensemble des acteurs qui y contribuent» (Lardon, 2009).

Tableau 5 - Les modèles de gouvernance par rapport à la conscience d'appartenir à un modèle de gouvernance.

Modèles de gouvernance	Conscience d'appartenir à un modèle de gouvernance	
	oui (%)	non (%)
GAL	8,2	91,8
Pif	0	100
District rural	18,5	81,5
Pif+GAL	6,7	93,3
District rural+ GAL	0	100
District rural+ Pif	4,5	95,5
District rural+ Pit	100	0
District + Pif + Pit	0	100
Total	9,7	90,3

Source: Enquêtes directes.

gouvernance (même en présence de règles de fonctionnement appropriées) en raison des difficultés dans les rapports entre les institutions et la société civile (Bisson, 2005). Si la participation est au cœur des approches de développement local en milieu rural, comme le soulignent Carrier et Jean (2000), notre analyse a mis en évidence que nous avons affaire à un faible engagement de la population rurale locale.

7. Conclusion

Torre et Wallet (2012) soulignent que: «*les processus de gouvernance sont en quelque sorte des laboratoires du changement, car ils permettent d'accompagner et parfois d'anticiper les mutations en cours dans les territoires, en leur donnant forme, en permettant de maintenir le dialogue et l'expression des oppositions, ainsi que d'éviter les affrontements violents, ou l'échec du développement par atonie ou expatriation*». Toutefois, cette condition n'est pas toujours présente: le «jeu du territoire» n'est pas approprié et les dispositifs de gouvernance ne sont pas toujours inclusifs et souvent ils n'exercent pas un effet positif sur le développement local (Angeon et Lardon, 2008). Cet aspect a une importance particulière en fonction du défi de l'innovation, qui est la première entre les six priorités prévues dans la nouvelle programmation 2014-2020 pour le développement rural.

Le travail présenté a encouragé les hypothèses de départ sur la présence d'innovation dans un modèle de gouvernance rurale. Dans cette recherche, nous avons comparé des processus d'innovation par les exploitations agricoles œuvrant dans des systèmes territoriaux ruraux où agissent différents modèles de gouvernance. En partant de l'interprétation de la théorie autrichienne et néo-autrichienne, l'innovation a été analysée sous deux angles: un angle Schumpeterien, qui vérifie l'introduction des changements d'activité, d'une part, et un angle Kirznerien, qui étudie le soutien offert à ces changements par des politiques de développement rural, d'autre part. Une innovation est donc «accotée», lorsque la décision d'innover est soutenue par la consommation de politiques de développement rural.

Toutefois, ce résultat n'est pas observé uniformément dans les modèles de gouvernance examinés: en effet, ces derniers ont montré des lacunes au niveau de la propension à innover, à cause de la présence d'une asymétrie d'information.

L'inefficacité des différents systèmes de gouvernance dans la promotion de l'innovation des entreprises agricoles dans les zones rurales ne peut être attribuée ni au modèle de gouvernance en soi, ni au projet pour l'accès aux financements de l'Union Européenne, mais plutôt à la logique du pouvoir qui agit à travers des mécanismes de *lock-in*, ou de *lobbying milieu* (Camagni, 1991, Trabalzi et De Rosa, 2012).

Ces aspects sont mis en évidence dans les travaux d'Osti (2000), où la gouvernance en milieu rural est souvent construite sur différents modèles basés sur de vieux intérêts locaux, selon une forme de *top-up* (De Rosa et al., 2008).

D'après notre analyse empirique, nous pouvons affirmer qu'il est nécessaire de réaliser une sélection plus approfondie dans l'introduction des parcours de planification des milieux ruraux: en effet, ajouter de nouveaux systèmes de gouvernance rurale ne peut pas toujours être la solution aux problèmes d'innovation rurale dans les zones caractérisées par le sous-développement institutionnel. Enfin, l'évaluation des plans territoriaux ne peut pas être établie indépendamment des mécanismes sociaux qui amènent à identifier les priorités des projets, avec des indicateurs de développement excessivement synthétiques. Dans ce contexte, le plaidoyer de Garofoli (1992) pour un *up-grading* des stratégies de développement semble encore actuel. De plus, il est nécessaire de mettre en œuvre une planification territoriale stratégique à l'intérieur d'un effort collectif pour favoriser une gouvernance forte et l'innovation en zones rurales (Healey, 2004). Dans ce but, l'intégration horizontale ne suffit pas (OECD, 2006): comme le souligne Shucksmith (2009), si la gouvernance multi-scalaire est l'outil pour responsabiliser les communautés rurales, l'intégration verticale est aussi essentiel.

Au début de la nouvelle période de programmation pour le développement rural 2014-2020, il serait nécessaire de prévoir des dispositifs de contrôle plus rigoureux, qui reconnaîtront une participation plus large des acteurs locaux. Dans cette perspective, l'approche Community-Led Local Development serait privilégiée et l'intégration des initiatives de développement local seraient favorisée. En ce qui concerne les résultats de notre travail, nous sommes persuadés que le chemin à parcourir pour atteindre une gouvernance efficace est encore laborieux et parsemé de difficultés.

Bibliographie

- Amin A. et Thrift N., 1994. Living in the global. In Amin A. et Thrift N. (eds). *Globalization, Institutions and Regional Development in Europe*. Oxford University Press.
- Angeon V., 2008. L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2: 237-250.
- Angeon V. et Lardon S., 2008. Participation and governance in territorial development projects: the 'territory game' as local project leadership system. *International journal of sustainable development*, 11(2-4): 262-281.
- Angeon V. et Caron A., 2009. Quel rôle joue la proximité dans l'émergence et la pérennité de modes de gestion durable des ressources naturelles?, *Natures Science Sociétés*, 17: 361-372.
- Angeon V., Larade X. et Caron A., 2013. Les limites de la gouvernance adaptative pour analyser les enjeux de mise en œuvre de la TVB en petit territoire insulaire. L'exemple de la Guadeloupe. In: *50ème Colloque de l'ASRDLF, Mons (Belgique), 8-11 juillet 2013*.
- Becker G., 1983. A theory of competition among pressure groups for political influence. *Quarterly Journal of Economics*, 98(3): 371-400.

- Berriet-Sollic M., Leroy A. et Trouvé A., 2009. Territorialiser la politique agricole pour plus de cohésion, *Economie Rurale*, 313-314: 129-146.
- Bisson L., 2005. *Gouvernance: Concept, modèle, notion, cadre de référence ou idéologie?*, Présenté au Séminaire du Printemps NÉR2 sur la gouvernance, Montréal, 14-15 avril.
- Bock B., 2012. Social innovation and sustainability; how to disentangle the buzzword and its application in the field of agriculture and rural development. *Studies in Agricultural Economics*, 114: 57-63.
- Brunori G., 2007. Local food and alternative food networks: a communication perspective. *Anthropology of food*, 52. URL: <http://aof.revues.org/430>
- Camagni R., 1991. Development scenarios and policy guidelines for the lagging regions in the 1990s. *Regional Studies*, 26(4): 361-374.
- Carrier M. et Jean B., 2000. *La reconstruction de la légitimité des collectivités rurales*. In: *Gouvernance et territoires ruraux, Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, sous la direction de Mario Carrier et Serge Côté. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec: 41-64.
- De Rosa M., Sabbatini M. et Spigola M., 2008. Network analyses to catch rural complexity, *Journal on Chain and Network Science*, 8(1): 75-82.
- Fabbris L., 1989. *L'indagine campionaria. Metodi, disegni e tecniche di campionamento*. Roma: NIS, La Nuova Italia Scientifica.
- Folke C., Hahn T., Olsson P. et Norberg J., 2005. Adaptive governance of social-ecological systems. *Annual review of environment and resources*, 30: 441-473.
- Garofoli G., 2002. Local development in Europe: theoretical models and international comparisons. *European Urban and Regional Studies*, 9(3): 225-239.
- Healey P., 2004. The treatment of space and place in the new strategic spatial planning of Europe. *International Journal of Urban and Regional Research*, 28(1): 45-67.
- Hodge I. et Midmore P., 2008. Models of rural development and approaches to analysis evaluation and decision-making. *Économie rurale*, 307: 23-38.
- Jean B., 2012. *A new paradigm of rural innovation: learning from and with rural people and communities*. Krasnoyarsk (Sibéria).
- Jessop B., 2002. *The future of the capitalist State*. Cambridge: Polity.
- Kirzner, I. 1973. *Competition and entrepreneurship*. Chicago: University of Chicago Press.
- Klein J.L. et Harrison D., 2007. *L'innovation sociale. Émergences et effets sur la transformation des sociétés*. Presses de l'Université du Québec.
- Knickel K., Brunori G., Rand S. et Proost J., 2009. Towards a better conceptual framework for innovation processes in agriculture and rural development: from linear models to systemic approaches. *Journal of Agricultural Education and Extension*, 15(2): 131-146.
- Lardon S., 2009. Pour une ingénierie inter-territoriale et épi-rurale. In: Lardon S., Vollet D., Rieutort L., Devès D. et Mamdy J.F. Développement, attractivité et ingénierie des territoires. Des enjeux de recherche pour l'action et la formation. *Revue d'Auvergne*, 590-591: 333-359.
- Lardon S., Chia E. et Rey-Valette H., 2008. Introduction: dispositifs et outils de la gouvernance territoriale. *Norois*, 4: 7-13.
- Loi 5 octobre 1991, n. 317. *Interventions pour l'innovation et le développement des petites entreprises*.
- OECD, 2006. *The new rural paradigm*. Paris.
- Osti G., 2000. LEADER and the Partnerships: the case of Italy. *Sociologia Ruralis*, 40(2): 172-180.
- Peyrache-Gadeau V., Crevoisier O., Kebir L. et Costa P., 2010. *Ancrage et durabilité: pierres angulaires de l'analyse des dynamiques territoriales*. GREMI-T.
- Shucksmith M., 2009. Disintegrated rural development? Neo-endogenous rural development, planning and place-shaping in diffused power contexts. *Sociologia Ruralis*, 50(1): 1-14.
- Shumpeter J.A., 1911. *Théorie de l'évolution économique (Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung)*, première édition.
- Stoker G., 1998. Governance as theory: five propositions. *International Social Science Journal*, 50(155): 17-28.
- Torre A. et Beuret J.E., 2012. *Proximités territoriales*. Paris: Economica.
- Torre A. et Wallet F., 2012. The intriguing question of regional and territorial development in rural areas. Analytical variations and public policies. *European Planning Studies*, Special issue on Rural Areas And Agri-Food Business.
- Trabalzi F. et De Rosa M., 2012. Market and state-supported sustainability: a tale of two rural communities in Iowa and Italy. *Sociologia Ruralis*, 52(1): 115-133.